REFLETS morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – SEPTEMBRE 2020 – REFLETS N°39

4-5 Économie et manifestations : le soutien de la Ville

2 Énergie
Partenariat Ville-habitants

3 Apiculture
Santé des abeilles

8 Renaissance
Collège de Chanel

Editorial

Quels étranges sentiments vécus ce printemps 2020, les rues de la ville de Morges désertes, les écoles fermées, un agenda vide, des restrictions comme nous n'en avions jamais connu : un semi-confinement est passé par là. Que laisse-t-il derrière lui ? Pour certains, la découverte du télétravail, pour d'autres le poids de la solitude et de l'ennui ou encore l'inquiétude pour sa santé ou celle d'un proche, mais aussi de beaux élans de solidarité et d'engagement.

Au nom de la Municipalité, j'aimerais remercier toutes les personnes qui se sont investies pour apporter leur soutien à la Ville et à ses habitants, que ce soit les personnes qui ont continué à travailler pour assurer des services ou des prestations, toutes celles et ceux qui ont fait les courses pour leurs proches ou leurs voisins ou encore les initiatives prises pour trouver des solutions et soutenir notre économie locale et nos commerçants.

Les mesures sanitaires prises ont eu un impact conséquent sur notre économie et les manifestations morgiennes. Il est pour l'heure prématuré d'établir un bilan des conséquences économiques et sociales. Consciente des enjeux, la Municipalité s'engage et propose au Conseil communal la création d'un fonds afin de permettre à ceux qui en ont besoin de pouvoir se relever et poursuivre leurs activités.

Aujourd'hui encore, le vivre ensemble est empreint d'incertitudes. En quelques mois, nous avons appris des gestes barrières pour nous protéger. Plus de bise pour se saluer, il faut garder ses distances ! S'il est vrai que nous devons adopter de nouveaux comportements, il convient de trouver le bon équilibre et de reprendre confiance, car à quelques mètres les uns des autres, nous pouvons malgré tout rester proches, en toute sécurité.

Il s'agit de trouver de nouvelles marques, de quitter un état de crise pour revenir vers une certaine normalité et d'apprendre à vivre avec. Il en va de notre santé physique, psychique, sociale et économique.

Mélanie Wyss,
municipale Finances et promotion économique

La Ville vous propose des pommeaux de douche écologiques à prix réduit

Afin d'offrir la possibilité à ses habitant-e-s d'économiser de l'énergie, de l'eau et de l'argent tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, la Ville de Morges, en partenariat avec ecoLive, propose des pommeaux de douche permettant de réduire la consommation d'eau jusqu'à 50 %. Dans un ménage moyen, c'est environ 800 kWh d'énergie, soit l'équivalent d'environ 300 douches conventionnelles et jusqu'à 300 francs d'économies chaque année.

En effet, l'eau chaude utilisée pour la douche consomme plus d'énergie que tous les appareils électriques et la lumière d'un ménage, et chaque douche peut utiliser jusqu'à 100 litres d'eau. Les ménages morgiens auront la possibilité d'apporter leur contribution personnelle à la protection du climat et aux économies d'énergie, sans perdre en confort. Un pommeau de douche par ménage peut être commandé en ligne au prix de 10 fr.

Info : sinum.ch/ecolive/morges

Océane Martin,
stagiaire à l'environnement

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

La Municipalité compte réduire les émissions de CO_2 Comment les habitant-e-s peuvent-ils y contribuer ?

Les objectifs d'ici à 2035 visent une baisse marquée de la consommation d'énergie et d'électricité. Un partenariat public-privé est nécessaire.

Le 10 juin dernier, la Ville de Morges présentait sa planification énergétique territoriale, l'instrument principal qui permettra à la Ville d'atteindre ses objectifs climatiques pour 2035. Cette dernière comprend 5 principes de développement énergétique qui guideront les actions de Morges d'ici à 2035 :

1. Rénover l'équivalent de 16 immeubles ou 100 villas chaque année, réduisant ainsi le gaspillage d'énergie.
2. Transiter du gaz naturel fossile au gaz d'origine renouvelable.
3. Développer des réseaux thermiques afin d'élargir l'offre en énergie renouvelable.
4. Remplacer 50 chauffages à mazout ou à électricité par année en faveur de pompes à chaleur.
5. Développer la production électrique locale, en installant l'équivalent d'environ 3'000 m² de panneaux solaires chaque année.

La participation de la société morgienne est très importante car, en comptant sur ce partenariat privé et public, il sera possible de réduire les émissions de CO_2 de 41 %, la consommation d'énergie finale de 43 % et la consommation d'électricité de 13 %. La Ville de Morges est déjà à pied d'œuvre, avec diverses actions mises en place telles que les travaux d'aquathermie Morges Lac (dans la zone du Parc des Sports), l'injection progressive de gaz renouvelable dans le réseau ou encore les différentes subventions offertes en matière d'énergie.

Nombreuses possibilités pour agir
Concrètement, pour le citoyen, il peut s'agir d'installer des panneaux solaires sur des toits et façades, de raccorder une pompe à chaleur ou de lancer la rénovation d'un bâtiment en bénéficiant de subventions. Des actions plus simples peuvent également être mises en place, comme installer des économiseurs d'eau, des ampoules à basse consommation, des appareils possédant le label A+++ mais aussi, plus simplement encore, en privilégiant la mobilité douce. Cet engagement commun et ce dialogue permanent nous permettra d'avancer de manière plus responsable et durable vers 2035. Ce n'est pas encore demain, mais presque.

Océane Martin,
stagiaire à l'environnement

1) Rénovation du parc bâti :
~ 16'000 m² de surface de référence énergétique rénové par an

2) Transition du gaz naturel vers le gaz renouvelable :
+ 0,7 % de gaz renouvelable injecté dans le réseau à Morges par an

3) Développement et raccordement à des réseaux thermiques :
8 réseaux préconisés

4) Développement des énergies renouvelables et diminution du recours au mazout et au chauffage électrique :
50 chauffages remplacés par an

5) Développement de la production électrique locale :
3'000 m² de panneaux solaires photovoltaïques installés par an

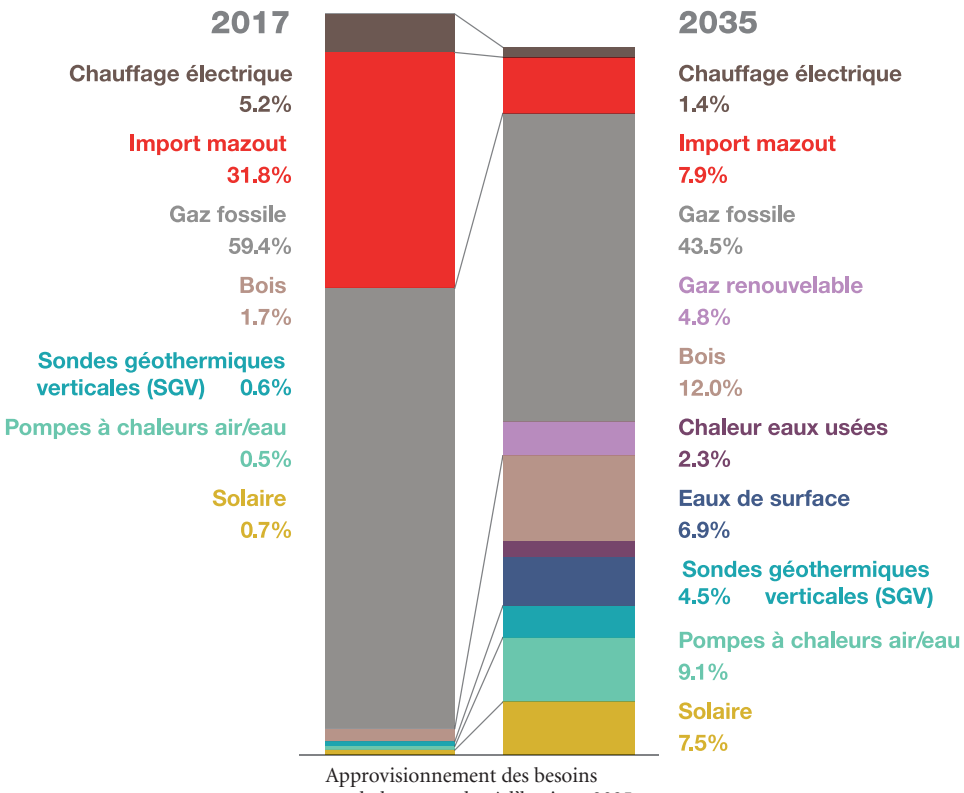

Approvisionnement des besoins en chaleur actuel et à l'horizon 2035

Vos déchets organiques : de l'or vert doublement revalorisé

Bien triés, les déchets organiques sont précieux pour fertiliser la terre et produire du gaz naturel. Explication du processus de double revalorisation.

En 2019, près de 2'000 tonnes de déchets organiques ont été collectés à Morges pour être transformés en biogaz et en compost à l'usine Ecorecyclage de Lavigny. Tout commence avec le processus de méthanisation qui permet, à partir de déchets organiques, d'obtenir du méthane. Une fois purifié, celui-ci devient du biogaz qui est injecté dans le réseau local de distribution de gaz naturel. En 2019, c'est l'équivalent de la consommation énergétique de plus de 300 ménages qui a été ainsi produit avec vos déchets organiques. À noter que 5 % du gaz qui circule dans le réseau morgien provient de cette source de revalorisation.

Surtout pas de plastique !
Une fois la production de biogaz terminée, les résidus de cette étape sont transformés en un riche fertilisant naturel : le compost. Vos déchets organiques retournent ainsi à la terre nourricière dans nos jardins et nos champs. Voilà pourquoi il est très important de bien trier ses déchets organiques en évitant d'y mettre des matières comme le plastique. Ils sont bien trop précieux pour être mis dans les déchets incinérables en sacs taxés.

Adoptez donc le bon geste en déposant vos déchets organiques, notamment de cuisine, dans les conteneurs identifiés. Cela vous fera faire des économies sur l'achat des sacs et vous contribuerez à la préservation des ressources naturelles.

Dans tous les cas, le geste le plus bénéfique pour l'environnement est de favoriser un mode de consommation qui évite la production de déchets, comme les plastiques mono-usages.

Eric Hostettler,
responsable de l'Office de la propreté urbaine

Pas si gentilles, les chenilles

Chaque année dès le mois d'octobre, les pins et parfois les cèdres, s'ornent de boules blanches soyeuses : ce sont des nids de chenilles processionnaires. Si les arbres s'accommodent bien de ces décorations, il n'en va pas de même des humains et des animaux domestiques car ces petites bêtes sont urticantes. Entre février et mars, les chenilles du pin sortent de leur cocon douillet pour aller s'enfouir dans le sol, où elles se métamorphoseront en papillons. C'est à ce moment-là qu'il y a le plus fort risque de contact avec les humains.

Selon un arrêté du Conseil d'État pris en 2005, tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin jusqu'au 30 janvier de chaque année. Deux moyens existent : la coupe manuelle des nids ou l'utilisation de pièges qui récupèrent les chenilles au moment de leur descente. Afin de réguler la population, il est possible d'utiliser en complément des pièges à phéromones qui créent une confusion sexuelle, empêchant les mâles de féconder les femelles.

Lara Graz, adjointe technique
à l'Office des parcs et promenades

NATURE

Les apiculteurs de la Ville vont quitter leurs petites protégées à la fin de l'année

Depuis 2013, Morges abrite des ruches dans plusieurs lieux de la ville. Les apiculteurs qui s'en occupent actuellement souhaitent recentrer leurs activités en Valais et vont donc renoncer à leurs colonies morgiennes fin 2020. Rencontre avec Philippe et Eliane Kovar, de vrais passionnés, qui se considèrent comme des bergers des abeilles.

***Reflets :* Combien de ruches avez-vous actuellement à Morges ?**
Philippe et Eliane Kovar : Nous nous occupons de 12 ruches à Morges, 5 à la rue du Parc et 7 au cimetière. Mais nous gérons près de 600 colonies réparties dans le canton de Vaud.

Depuis combien de temps travaillez-vous avec les abeilles ?
Philippe Kovar : Depuis l'enfance avec mon père qui avait des abeilles. Je me suis ensuite impliqué dans l'apiculture en tant que moniteur éleveur, inspecteur des ruchers et conseiller apicole.

Eliane Kovar : En 2011 j'ai souhaité avoir 2 ruches dans mon jardin surtout par intérêt pour les produits de la ruche comme la propolis ou la gelée royale par exemple et leur utilisation en naturopathie. Puis j'ai été piquée par la passion et j'ai rejoint mon mari.

« Le danger pour les abeilles vient des produits de traitement »

Quelles sont les particularités de l'apiculture en milieu urbain ?
Ph. et E. K. : En ville, il y a une grande diversité de pollens, ce qui est idéal pour un bon hivernage des colonies. La cohabitation avec les habitant-e-s pourrait occasionner des conflits. À Morges nous n'avons heureusement pas rencontré ce genre de problèmes. Nous sommes toujours très attentifs à ne pas mettre nos colonies trop proches des terrasses de café car les abeilles sont attirées par le sucre.

La mort des colonies reste un grand problème, à Morges également. Les abeilles peuvent parcourir jusqu'à 3 km à la ronde et entrer en contact avec divers produits nocifs, utilisés en particulier dans l'agriculture.

Que peuvent faire les Morgien-ne-s pour favoriser les abeilles ?
Ph. et E. K. : Le plus grand danger pour les abeilles vient des produits de traitement. Même un spray contre les fourmis ou un antimousse pour gazon peut être mortel. Il faut laisser des zones de prairie ou de jachère dans les jardins et les parcs pour fournir aux abeilles une nourriture abondante. Et surtout, acheter du miel local permet de soutenir les apiculteurs suisses respectueux des abeilles.

Propos recueillis par
Lara Graz, adjointe technique
à l'Office des parcs et promenades

Piqûre de rappel :
Du miel morgien est en vente à la réception de l'Hôtel de Ville au prix de CHF 15.– / pot de 500 g.

Après le départ de M. et M^me^ Kovar, la Ville de Morges va rechercher un-e nouvel-lle apiculteur-trice pour gérer les ruches dès 2021.

50^e^ Fête de la Tulipe : retour en images

Avec ou sans nous, les tulipes ont fleuri ce printemps au parc de l'Indépendance. En temps normal, elles font les belles devant de nombreux promeneurs, dont certains viennent de loin pour admirer leurs couleurs et leur grâce. Cette année, la 50^e^ Fête de la tulipe est passé en catimini, semi-confinement oblige. Il faudra attendre plusieurs mois pour que les 190'000 tulipes redeviennent reines sur leurs terres.

Si la plupart d'entre nous ont été privés de ce beau spectacle, les photographes l'ont immortalisé, nous donnant l'occasion de nous replonger dans ce décor de rêve, devenu depuis fort longtemps la signature fleurie de la ville de Morges.

Un massif exceptionnel
Toujours en quête de beauté, l'Office des parcs et promenades n'avait pas ménagé ses efforts pour qu'une tulipe géante s'épanouisse au centre du parc de l'Indépendance. « Pour ce massif exceptionnel, nous avons planté 12'000 tulipes », souligne Stanley Mathey, responsable de l'Office. Vu du ciel, l'effet était saisissant, poétique, et presque réconfortant dans cette année toute chamboulée.

Une nouvelle présidente
Pour 2021, le comité de la Fête de la Tulipe a annoncé cet été que la manifestation reprendra bel et bien sa place, avec un appel aux dons qui a permis de redonner de la vitalité aux divers projets prévus.

Preuve de l'attachement du public : la vente des bulbes s'est faite en quelques heures, avec des sacs préparés à l'avance pour respecter les consignes sanitaires. Petit conseil de jardinage, pensez à les planter dans le courant de l'automne.

La prochaine Fête de la Tulipe se fera sous la présidence de Véronique Hermanjat, pour l'Association Morges Fleur du Léman. Elle succède à l'ancien préfet Jacques Bezençon.

Catherine Hurschler,
chargée de communication

GRAND ANGLE

Cécile Hussain-Khan, présidente des commerçants : « Nous travaillons sur l'attractivité de la ville »

Le semi-confinement décrété par les autorités fédérales ce printemps a mis à mal l'économie locale. À Morges, les commerces ont des plans pour rendre la ville attractive. Rencontre avec Cécile Hussain-Khan, présidente de la Coordination de l'économie et du commerce de Morges (COOR).

Reflets : **La Jeune Chambre internationale de Morges et la Ville ont développé des actions de solidarité avec les bons d'achats, jusqu'en juin. Quel bilan en tirez-vous ?**
Cécile Hussain-Khan : Cette action a très bien fonctionné pour les commerçants actifs sur les réseaux sociaux, moins bien pour d'autres. Pour la suite, nous voulons relancer l'économie de toute la ville par des actions concrètes, dans le but de faire venir des gens à Morges. Notre objectif est de rendre la ville attractive, dynamique. Et s'il y a des commerces qui doivent fermer, comme c'est déjà le cas quand on ouvre bien les yeux en ville, nous voulons faire en sorte qu'ils puissent être reloués. J'ai vu le marché depuis qu'il a repris sa place au centre-ville, il est exactement comme j'en rêvais depuis 20 ans : large, aéré, en utilisant toute la place. C'est idéal, lorsqu'il y a des stands sur la rue Centrale, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'au bout de la Grand-Rue.

Quels sont vos projets ?
C. H.-K. : Nous recherchons des sponsors pour faire des cabas en PVC recyclé, avec un logo du type « Je fais mes courses à Morges ». J'aimerais un sac avec un design agréable, gai. Tous les plans de relance ont un coût et la Ville va nous aider notamment en nous offrant le supplément du Journal de Morges, pour fin novembre. J'aimerais aussi réaliser un film sur les commerces de Morges, pour le diffuser en Suisse alémanique, ou même plus loin. Je suis abonnée à un site indien qui présente la Suisse et j'aimerais leur envoyer ce film le moment venu. La difficulté est de présenter Morges comme une ville attractive sur le plan du tourisme et du shopping, mais sans mettre en avant un commerce en particulier. L'objectif est de diffuser ce film sur Facebook pour faire venir des gens d'ailleurs.

Il y a quelques mois, nous avons édité une balade, téléchargeable sur notre site internet et notre application Morges City, aussi disponible à l'Office du tourisme sous forme de dépliant. Il y a une balade culturelle pour découvrir Morges La Coquette avec ses galeries, ses musées : c'est un circuit dans la ville qui permet aussi de découvrir les commerces.

Participation de la Ville : 86 000 fr.

On a aussi une balade pour les familles qui ne connaissent pas Morges, avec les emplacements des places de jeu et autres lieux attractifs pour les enfants. Je l'ai testée avec mon petit-fils de 9 ans, il a adoré !

Par petites touches, nous arrivons à faire parler de nous, à montrer que nous sommes actifs à des coûts maîtrisables. Le nerf de la guerre, c'est toujours l'argent.

Et quel est l'état d'esprit des commerçants ?
C. H.-K. : C'est très difficile de le savoir, car les gens se confient peu. Ceux qui m'en ont parlé ont plutôt bien redémarré après le semi-confinement. Les clients ont été fidèles au rendez-vous, ils sont revenus dans les petits commerces mais est-ce que cela va durer ? Là, fin juillet, la situation semble se stabiliser parce qu'il y a eu les vacances. Le fait que le port du masque n'est pas obligatoire dans les petits commerces nous aide, mais on est prêt à réagir si cela devait changer.

C'est clair qu'il y a eu et qu'il y aura des fermetures. Que des repreneurs soient trouvés, c'est important. N'empêche qu'une boutique qui ferme est souvent remplacée par des locaux de service. Quand on ferme, on est vite oublié.

Action de soutien aux commerçants : chaque bon acheté bénéficiait de 20 % en plus, versé par la Ville.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre rôle de présidente de la COOR ?
C. H.-K. : J'ai toujours travaillé en parallèle dans l'enseignement et le commerce. Là, il faut être réactif, avoir de l'imagination, trouver des solutions. Si une ville ne fonctionne pas, on ne peut pas avoir un commerce qui fonctionne tout seul. Nous sommes tous tributaires des uns des autres. Je me suis battue pendant des années pour la rue Louis-de-Savoie, qui est défavorisée. Le commerce, c'est un équilibre très difficile et subtil. Je me fais du souci pour les nouveaux commerces qui vont arriver dans le nouveau quartier de la Gare, parce que la circulation va être encore modifiée. L'accès est difficile, il y aura deux problèmes : les propriétaires devront trouver des locataires pour leurs locaux et ensuite ces nouveaux commerçants devront pouvoir conserver leur clientèle, car les loyers sont chers. À la Gare, on est prêt à accueillir un style de commerce tout à fait différent de ce que nous avons en ville. Et pour l'îlot sud, c'est encore trop tôt pour savoir ce qu'il y aura.

Propos recueillis par
Catherine Hurschler,
chargée de communication

Un jeu de piste pour Noël

La COOR prépare un jeu de piste à travers Morges, avec la participation financière de la Ville à 50 %. C'est une activité qui se fera sur toute la période de l'Avent, voire même début janvier. « Nous préférons travailler sur la longueur, plutôt que de mettre de l'argent dans des animations ponctuelles », précise Cécile Hussain-Khan.

Soutien de la Ville à l'économie locale

En juin dernier, la Municipalité a fait une communication orale pour un plan de soutien à l'économie locale. Diverses actions, comme l'abandon pour deux mois du loyer des commerçants dont les locaux appartiennent à la Ville, ont été concrétisées. Pour la suite :

- La Ville prépare deux aides financières, qui seront soumises au Conseil communal dans sa séance du 2 septembre 2020.
- L'objectif est de préserver au maximum le tissu économique morgien. Ce tissu représente 7'742'834 fr. de recettes fiscales par année (moyenne des 5 dernières années). Le total de l'aide représente environ 6 % des recettes fiscales annuelles des personnes morales.
- Les prévisions économiques tablent sur une récession de 6,2% en 2020 en Suisse puis un rebond de 4,9% en 2021. Mais le chômage continuera d'augmenter. En Suisse on prévoit : 3,8% en 2020 et 4,1 % en 2021.
- Il s'agit donc de permettre aux entreprises qui sont viables (hors épisode exceptionnel du COVID) de pouvoir passer le cap du COVID.
- Une aide de 300'000 fr. est destinée aux entreprises. Elle est plafonnée à un chiffre d'affaires de 2,5 millions de façon à l'adresser aux PME en premier lieu.
- L'autre aide de 200'000 fr. est destinée aux manifestations. Ces manifestations doivent avoir été prévues au printemps 2020 à Morges.
- **L'aide est plafonnée à 50'000 fr., tant pour les manifestations que pour les entreprises.**
- Une commission sera chargée d'analyser chaque demande.
- Pour obtenir cette aide de la Ville, le requérant doit avoir bénéficié auparavant d'autres soutiens (ex. : RHT / APG / prêt de la Confédération).

GRAND ANGLE

Trois commerces, trois récits différents sur cette crise qui a tout stoppé!

Sefora Morel et Sonia Lambiel,
Patronnes de la Maison du Vrac

Ouvert en juillet 2017, ce commerce est locataire de la Ville de Morges. Avec la crise sanitaire, les deux patronnes Sonia Lambiel et Sefora Morel n'ont en fait jamais cessé de travailler lorsque la boutique était fermée. Les commandes en ligne et les préparations de sacs que les clients venaient chercher ont absorbé une grande partie de leur énergie, tout comme le casse-tête pour renouveler les stocks, avec des denrées comme la levure, les pâtes, la farine, très demandés à ce moment-là. «Quand les gens venaient à 16h chercher leurs commandes, ils avaient un masque, l'ambiance était différente», se souvient Sefora Morel. Malgré le soutien dont la Maison du Vrac a bénéficié, une perte de chiffre d'affaires a été inévitable. «Nous étions en augmentation et subitement, nous voilà revenues au niveau de juin 2019», disent-elles. En terme d'équipe, tout le monde a conservé son emploi, avec néanmoins une grosse différence pour les deux patronnes: «Nous n'avons pas pu nous verser de salaire pendant deux mois, l'important pour nous, c'était d'être présentes pour la réouverture, de pouvoir payer les employées et nos fournisseurs. Mais si nous devions revivre à nouveau une fermeture, nous avons peur de ce qui pourrait survenir, notre commerce n'est pas encore stable.»

En juin dernier, la décision de la Ville de Morges de renoncer pendant deux mois à 75% du loyer des locaux lui appartenant a été une aide précieuse pour la Maison du Vrac. En dépit des difficultés, Sefora Morel et Sonia Lambiel disent qu'elles ont eu de la chance, car l'action des bons en faveur des commerces morgiens, soutenue par la Ville, leur a permis d'avoir à la fois un peu d'argent et des nouveaux clients.

Tamara et Liliana Silva
Patronnes du Café Le Kiwi

Figures emblématique de leur café, Le Kiwi, Liliana et Tamara Silva sont toujours en mouvement. Le semi-confinement a certes entraîné la fermeture de leur établissement, mais elles ont toujours regardé devant elles et cru à ce moment où elles allaient retrouver leur clientèle. Infatigable, la maman Liliana Silva a travaillé sur les nouvelles cartes, bouclant son projet en avance.

«Nos clients sont fidèles, nous avons reçu de nombreuses marques de soutien pendant cette période difficile», disent-elles d'emblée. Pour le loyer, les deux tenancières, en binôme depuis 6 ans, ont pu compter sur l'aide du canton de Vaud et ne verser que 25% du montant normal. «Cela a été un vrai soulagement pour nous.» L'extension des terrasses, décidée par la Municipalité de Morges, leur permet également de reprendre le rythme. Et pour cela, elles adressent un vif message de remerciement à leurs voisins commerçants d'avoir accepté que Le Kiwi puisse s'étendre sur la Grand-Rue.

Unique petit bémol sur cette mesure municipale: les deux patronnes regrettent que cette extension soit arrivée tardivement après la réouverture et que la Ville aurait pu mieux anticiper. «Pour nous, ce qui est important, ce sont des actes concrets de soutien.» Pendant une partie de l'été, elles ont travaillé 7 jours sur 7. «Cela faisait partie des choses que l'on voulait absolument pour la réouverture: servir le mieux possible nos clients, faire en sorte qu'ils se sentent bien ici, comme avant, même si on sait bien que ce qui a été perdu est vraiment perdu, on a dû serrer les dents et notre famille est restée soudée. Ma maman a le statut d'indépendante et au niveau financier, elle n'a pas eu grand-chose. Elle est partie d'Italie à 14 ans, elle a toujours travaillé, elle fait tout juste et l'aide ne suit pas», continue Tamara Silva. Bien sûr, la situation reste délicate: «Comment s'en sortira-t-on en cas de nouvelle fermeture? La première fois, on avait de quoi avancer. La chose la plus angoissante serait de devoir fermer si ma mère ou moi attrapons ce virus et qu'au moment de la réouverture, plus personne ne revienne par peur. On vit au jour le jour, nous venons tous les jours avec le sourire, même si ce n'est pas facile car les gens ont changé, on sent qu'il y a une tension. Seulement, nous voulons rester optimistes et oui, Le Kiwi a un avenir», conclut Tamara Silva.

Yannick Juillerat,
Directeur de l'Hôtel Mont-Blanc au Lac

L'hôtellerie souffre, même si le message général de rester en Suisse pour les vacances d'été est bien passé. «Les Suisses sont là, mais cela n'empêche pas que la branche de l'hôtellerie ne va pas bien. Nous, grâce à la situation au bord du lac, on reste à un niveau acceptable. Pour juillet, le taux d'occupation était de 54%. C'est évidemment très loin des 85% de l'année dernière, mais avec 54%, c'est presque une satisfaction. En août, le volume de réservations s'annonce encourageant. Mais si en septembre, la clientèle d'affaires ne revient pas, cela va être beaucoup plus compliqué», annonce le directeur de l'hôtel. En poste à Morges depuis 2009, Yannick Juillerat est un homme de décisions, d'actions. Le Fonds de soutien à l'économie, tel que la Ville l'a construit et le proposera au Conseil communal le 2 septembre (voir encadré bleu, page 4), ne change pas le cap de ses opinions, bien tranchées: «Les aides, quand elles sont financières, sont généralement remboursables. Et si elles ne le sont pas, elles doivent être pour tout le monde. Et elles doivent être pour tout le monde, pas seulement pour ceux qui étaient en difficulté avant cette crise, mais aussi pour ceux qui allaient bien et qui pouvaient se débrouiller.

Pour l'Hôtel Mont-Blanc, s'il devait y avoir une nouvelle situation de fermeture, comme celle survenue au printemps, l'établissement pourrait s'en remettre, contrairement à d'autres commerces en ville. «Notre situation financière est très stable, c'est un établissement qui marche, et dans les périodes difficiles, on a toujours eu un coussin de sécurité. Maintenant, on voit à quel point c'était important d'avoir des réserves. Après la reprise, il y a eu une petite tendance à dépenser un peu plus d'argent. Certains clients sont revenus exprès pour nous soutenir, mais en fait ils nous soutenaient déjà avant.»

Concernant son personnel, Yannick Juillerat dit ouvertement que la situation est tendue: «On a redémarré doucement en mai, puis en juin, on a encore demandé de l'aide pour les réductions d'horaires du personnel mais pas pour juillet car on n'atteint pas les 10% des heures qui seraient chômées, donc pas d'aide de la caisse de chômage. On ne pourra vraisemblablement pas en réclamer en août, mais par contre, en septembre, il est clair que si l'on veut conserver notre personnel et que si la clientèle d'affaires ne revient pas dans une proportion acceptable, on sera obligé de solliciter à nouveau la caisse de chômage.»

Catherine Hurschler,
chargée de communication

Le cas de l'Hôtel Richemond à Genève

L'Hôtel Richemond sera fermé à la fin août pour une durée indéterminée. «C'est inquiétant, mais l'hôtellerie de luxe, en temps normal, a des coûts opérationnels qui sont tellement élevés pour fournir la prestation exigée que dans la situation actuelle, c'est impossible d'ouvrir. Il y a des normes qui doivent être respectées. Pour réaliser le premier franc de chiffre d'affaires de l'Hôtel Mont-Blanc, il faut engager 140'000 francs de masse salariale chaque mois, alors imaginez combien il faut pour le Richemond, c'est évidemment bien plus! Dans ce cas, il vaut mieux rester fermé. Ce que le Richemond a fait, c'est presque une vision réaliste de ce qui est en train de se passer à Genève, une ville qui vit des congrès et du tourisme d'affaires», analyse Yannick Juillerat.

Avis aux férus d'art : petit tour des galeries morgiennes

Au passage de la Couronne se trouve la plus jeune d'entre elles, la galerie LINEA. Dirigée par Isabel Bolle Jimenez, elle se définit avant tout comme un «espace artistique». Vitrine colorée, elle se distingue par son style très pop et représente majoritairement des artistes du coin.
La plus ancienne, la galerie Soleil de M'Inuit, occupe la rue Louis-de-Savoie depuis 1989. Incontournable, elle est entièrement dédiée à l'art inuit et tout ce qui a trait à la nature, la faune et la flore. Sculptures animalières en bronze, paysages aquarellés ou photographies enneigées constituent les trésors de cette galerie.
À la galerie Mise-en-Scène, la plus atypique, on entre dans une forêt de bouleaux quasi enchantée qui allie arts visuels, sculpture et architecture paysagère. Un espace hors du temps qui accueille des artistes suisses et internationaux ainsi que divers événements publics, toujours en quête de nouvelles synergies.

Plus d'infos : linea-art.ch
midnightsungallery.com
miseenscene-galerie.ch

Kathleen Vitor, chargée de projets auxiliaire, Office de la culture

CULTURE

Jardin de la Maison de Seigneux
Aménagement d'un parc accueillant pour la population

Transformation et art de vivre : le Jardin de la Maison de Seigneux et l'espace vert de la taupinière seront réunis pour devenir un joli lieu de promenade et mettre ainsi en avant le patrimoine culturel de Morges.

C'est un changement en profondeur qui attend l'est du centre-ville, avec davantage d'espaces verts et de biodiversité dans un quartier fortement urbanisé. Le projet, adopté en juin dernier par le Conseil communal de Morges, comporte des nouveaux aménagements qui permettront à tout un chacun de profiter d'un parc agréable, propice à la détente et aux rencontres, notamment grâce à l'ajout de bancs. Le Conseil communal a accordé un crédit de 218'000 francs pour ce projet.

Le réaménagement des circulations ainsi que le remplacement de l'enrobé (goudron) par un matériau perméable et clair, dessinent un nouvel espace connecté et accessible. Côté taupinière, une grande place arborée et équipée de mobilier urbain mobile sera dédiée aux loisirs et aux échanges. La statue Paderewski, devant la Maison de Seigneux, sera dès lors dans un écrin de verdure qui lui permettra de gagner en visibilité.

Des fruits comestibles dans le parc
Ce nouveau parc renforcera la présence du végétal en ville et aidera à lutter contre l'effet îlot de chaleur urbain. Le projet prévoit la plantation de huit arbres dont la fraîcheur et l'ombrage seront appréciés en été. Par ailleurs, les plantations arbustives seront renforcées avec des essences indigènes, dont les fruits ou les fleurs de certaines essences seront comestibles. Le long des cheminements, des massifs de vivaces et plantes aromatiques égayeront le parc, avec en prime des panneaux didactiques sur l'intérêt médicinal et gustatif des plantes, pour parfaire les connaissances des promeneurs.

Toute cette végétation fournira un relais appréciable pour la faune et sensibilisera la population aux enjeux de la consommation de denrées locales et de saison. Les travaux sont prévus pour cet hiver.

Oriane Viot,
technicienne paysagiste, Urbanisme, constructions et mobilité

Théâtre de Beausobre
Une saison Jeune Public décentralisée

Le Théâtre de Beausobre fait peau neuve et ne sera pas opérationnel avant février 2021. Qu'à cela ne tienne ! Les jeunes spectateurs pourront assister à plusieurs spectacles hors les murs.

La saison Jeune Public comprendra sept spectacles et pas des moindres. Trois d'entre eux se tiendront au Grenier bernois et un concert intimiste de Gaëtan, le chanteur apprécié des tout-petits se déroulera au Théâtre des Trois P'tits Tours. De quoi se réjouir et découvrir de nouveaux lieux culturels.

Au menu de cette saison un peu folle, des spectacles pour tous les âges : dès trois ans, du théâtre d'objets avec *Bonne pêche, mauvaise pioche, Chat-Chat* et le concert de Gaëtan, *Chope la banane.* Les plus de cinq ans seront également gâtés avec *Les contes spontanés* menés de main de maître par Christian Baumann et son fidèle musicien, du vrai théâtre avec *Chèvre-Seguin-Loup* qui revisite le célèbre conte d'Alphonse Daudet, *Elle pas princesse, lui pas héros,* qui raconte la vie de trois enfants qui grandissent hors des sentiers battus et enfin *Sans peur ni pleurs !*, une histoire à faire frissonner les plus courageux d'entre vous et qui se déroulera dans un chapiteau.

Vu la situation un peu particulière de cette saison, le Théâtre de Beausobre a mis en place une formule d'abonnement *Jeune Public* un peu modifiée et allégée : dès trois spectacles sélectionnés, toute la famille profite de 10 % de rabais. Cela serait dommage de s'en priver !

Pascale Meyer,
assistante de direction
Théâtre de Beausobre

Plus d'infos sur beausobre.ch (dès le 15 septembre)

Programme Jeune Public

15 novembre, 11h, 14h,
Grenier bernois, *Bonne pêche, mauvaise pioche,* dès 3 ans
29 novembre, 11h, 16h,
Grenier bernois, *Les contes spontanés,* dès 5 ans
10 janvier, 11h, 16h
Trois P'tits Tours, Gaëtan, *Chope la banane*, dès 3 ans
17 janvier, 11h, 15h,17h
Grenier bernois, *Chat-Chat,* dès 2 ans
7 février, 11h
Théâtre de Beausobre, *Chèvre-Seguin-Loup,* dès 6 ans
7 mars, 11h
Théâtre de Beausobre, *Elle pas princesse, lui pas héros,* dès 7 ans
25 avril, 11h, 15h,17h
Beausobre, chapiteau, *Sans peur ni pleurs !,* dès 7 ans

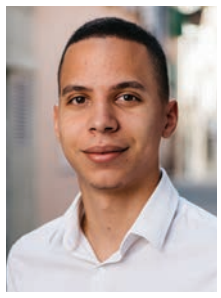

Le benjamin du Conseil: Johan Bucher, 23 ans, PLR

«Mon père a fait partie du Conseil communal pendant longtemps et j'ai toujours baigné dans cette ambiance, en le voyant lire des préavis à la maison.» Johan Bucher est entré au Conseil communal en octobre dernier et c'est pour lui un moyen de s'investir dans la vie morgienne.
Johan Bucher s'intéresse au domaine des constructions avec le développement de nouveaux quartiers, de la mobilité et du bien-être en ville. Il sait qu'à son âge, peu de jeunes souhaitent un tel mandat, mais c'est pour lui un univers passionnant, dans lequel il peut s'exprimer.

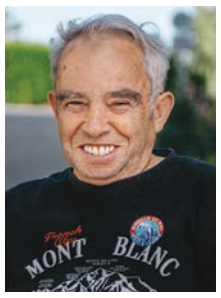

Le doyen du Conseil: Francesco Trudu, 80 ans, PSIG

«C'est le parti socialiste qui est venu me chercher et je me suis dit que cela pouvait être intéressant.» Francesco Trudu fait partie du Conseil communal depuis deux législatures et fait actuellement partie d'une commission qui planche sur un crédit pour des travaux liés à Beausobre.
«J'apprécie ces discussions, on rencontre des professionnels, on apprend beaucoup de choses.» En un mot, comment décrit-il le Conseil communal? «Respectueux des gens. Tant dans l'assemblée que la Municipalité envers nous.»

CONSEIL COMMUNAL

Billet de la Présidente Laure Jaton

Dernière année de législature sur les chapeaux de roue
Je m'attendais à un début d'année présidentielle serein, qui me permette de me mettre tranquillement dans le bain de cette tâche très institutionnelle mais stratégique. Mais après un printemps de semi-confinement, la rentrée du Conseil communal me plongera tout de suite dans le vif du sujet. Avec deux séances en septembre, le législatif tentera de rattraper le retard accumulé les mois pendant lesquels il n'a pas pu siéger. C'est un défi que je vais relever avec enthousiasme, en étudiant le règlement du Conseil mais aussi les procès-verbaux de mes prédécesseurs et prédécesseuses.

Garder mes valeurs avec conviction
Parce que, même si la présidence du Conseil est bien cadrée par les textes, il reste néanmoins une marge de manœuvre bienvenue qui nous permet de mener les débats de façon plus ou moins formaliste ou avec plus ou moins de liberté. Je me réjouis de marquer cette dernière année de la législature de ma patte de juriste, tout en gardant mes fortes convictions et les valeurs que je défends.

Et bienvenue à la population morgienne aux séances du Conseil, derrière son écran ou dans le public!

Laure Jaton,
présidente du Conseil communal

Une nouvelle salle pour le Conseil communal

Le Bureau du Conseil a eu un rôle actif dans les choix effectués

Encore un peu de patience et le Conseil communal pourra bientôt s'installer dans ses murs. Pour cette réalisation, la Municipalité et le Bureau du Conseil ont approuvé le choix de la Commission de construction d'une salle avec sol, mur et menuiserie en chêne nature et plafond en béton brut. Le mobilier fixe et mobile est en panneaux de fibres de couleur noire.

Usage public
Cette salle pourra également être utilisée pour des conférences. Elle disposera d'une estrade avec pupitres, de 108 places assises avec pupitres dont 4 pour personnes à mobilité réduite et une zone presse. Une vingtaine de sièges pour le public peuvent être répartis dans le fond de la salle. Les chaises sont prévues mobiles et indépendantes des tables.

Bureau du Conseil

Dix déménagements en 205 ans

Assermentation du Conseil communal de Morges au Casino, qui a accueilli les débats entre 1964 et 1991.

En juin dernier, en pleine crise sanitaire Covid-19, le Conseil communal s'est réuni dans une configuration inédite, dans la salle omnisports de Beausobre, car il était impératif de respecter la distanciation sociale.

Cette salle servira à nouveau pour les séances du 2 et du 16 septembre 2020. Dans le passé, le Conseil communal a connu de nombreux déménagements et lors de la dernière séance dans les Foyers de Beausobre, le 5 mars 2020, le syndic Vincent Jaques s'était plongé dans les archives de la Ville. Les chiffres sont parlants: le Conseil communal a investi 10 lieux en 205 ans d'activité. La toute première, de 1815 à 1900 a été la salle des Pas perdus à l'Hôtel de Ville.

Premier déménagement important le 15 mars 1900, au Casino. Le Conseil y restera jusqu'en 1943, puis il s'installera à la rue Saint-Louis 2, jusqu'en 1958.

Retour ensuite au Casino, de 1958 à 1960, puis l'augmentation du nombre d'élu-e-s à 100 a fait loi et c'est ainsi que la Maison de Seigneux est devenue la nouvelle base du Conseil, avec une salle plus grande et un bureau de vote au premier étage de la bâtisse, entre 1960 et 1963.

La Maison de Seigneux était également à cette époque une école, et le Conseil s'est à nouveau installé à St-Louis 2 pour laisser la place à une nouvelle classe.

Dans les foyers de Beausobre dès 1992
Cela a duré un an, puis entre 1964 et 1991, le Casino a de nouveau été le lieu des débats du législatif. De 1991 à 1992, le Conseil a fait une brève incursion dans les combles du Grenier bernois, mais par manque de confort, la motion de Claire Cachin a fait la demande d'un déménagement aux Foyers de Beausobre, ce qui fut fait le 3 juin 1992. Après tous ces changements, le Conseil communal se réjouit d'intégrer en 2021 la salle qui lui sera dédiée dans le nouveau bâtiment de Beausobre. Sa qualité architecturale et ses aménagements modernes permettront sûrement des débats nourris et des décisions de qualité!

Bureau du Conseil

Subventions sportives et culturelles 2.0

En 2019, l'Office des sports a été le premier à entamer la transition numérique pour les demandes de subventions ponctuelles en mandatant l'agence Dootix, spécialisée dans le développement de logiciels de numérisation. Fort de ce premier succès, l'Office de la culture a saisi l'occasion de développer une plateforme permettant le dépôt et le traitement facilité des demandes de subventions extraordinaires.

Désormais, actrices et acteurs culturels, associations et institutions locales peuvent s'enregistrer et soumettre leurs différentes demandes de subventions pour leurs projets culturels sans devoir fournir à chaque fois leurs coordonnées ni envoyer de dossier par courrier. Une économie de temps et de papier !

La première mise en route a eu lieu en juin pour la session d'août 2020 et devrait, dès 2021, s'étendre également aux subventions ordinaires.

Plus d'infos :
morges.ch/culture

Kathleen Vitor, chargée de projets auxiliaire, Office de la culture

Impressum :
Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction : Catherine Hurschler
Crédits images : Olivier Bohren, Raphaël Dupertuis, archives de Gilbert Hermann (p.7), Karen Hayes, Darrin Vanselow, Aude Solinas, Lionel Flusin, Pierre Lenher, Ville de Morges, Maud Guye Vuillème, MAK architecture SA, Passeport-Vacances, Fondation Bolle
Graphisme : Atelier Matthieu Gétaz
Impression : Papier FSC offset Amber Graphic 100 Gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'800 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.–/ex.

ACTUALITÉS ET SERVICES

Collège de Chanel : la renaissance

Dans le cadre de sa planification scolaire, la Ville de Morges opère une démarche de rénovation de ses écoles. Première à en bénéficier : le collège de Chanel va connaître une véritable mutation.

Datant des années 50-60, les bâtiments du collège de Chanel ont besoin de travaux d'agrandissement et d'assainissement pour accueillir au mieux les élèves de classes primaires, toujours plus nombreux.

C'est pourquoi la Ville de Morges projette d'ouvrir de nouveaux locaux pour la rentrée de 2023. Elle a donc étudié, en partenariat avec la Direction scolaire, la Direction générale de l'enseignement obligatoire et l'ASIME, plusieurs projets et elle s'est déterminée sur celui qui permet un bel équilibre entre intégration au site, fonctionnalité, durabilité et coût. Il combine ainsi démolition partielle, rénovation et construction. L'enquête publique du projet a eu lieu en juin dernier et un appel d'offres auprès des entreprises est en cours.

Ajout de 8 classes et d'une salle de gymnastique
Selon l'échéancier prévu, les démolitions prévues seront faites durant l'été 2021. Puis, une nouvelle école sera construite sur les sous-sols existants. L'extension construite plus récemment, actuellement en façades rouges, sera également maintenue.

Le nouveau bâtiment comptera 22 classes et 2 salles de gymnastique, pour 14 classes et 1 salle de gymnastique aujourd'hui. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable. La construction sera à très basse consommation d'énergie et comprendra entre autres des panneaux solaires, une toiture végétalisée et une restitution d'eaux pluviales au sol.

Une école provisoire pour continuer l'enseignement
Les extérieurs seront également soignés, avec un préau arboré donnant un espace ludique et agréable surtout en période de forte chaleur.

Une école provisoire sera construite à l'arrière de l'école actuelle pour maintenir l'enseignement avant de laisser la place à de nouveaux terrains de sports.

Patricia Rachovitch,
cheffe de projets construction, Urbanisme, constructions et mobilité

Il est encore temps de prendre son Pass' pour les Vacances !

Depuis 39 ans, le Passeport-Vacances propose des activités pour les jeunes de 6 à 16 ans durant les vacances d'automne. Cette année, il aura lieu du 10 au 25 octobre 2020. Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 8 septembre.

Le Passeport-Vacances est un catalogue d'environ 270 activités proposées aux jeunes durant les vacances scolaires d'automne. Il permet ainsi de découvrir un grand nombre de loisirs dans la région à un tarif tout à fait abordable.

Cette année, le comité du Passeport-Vacances de Morges et environs et ses deux coordinatrices Brigitte Schilt et Judith Frischknecht, ont préparé un programme riche avec quelques nouveautés. Les enfants pourront ainsi par exemple faire une initiation à la plongée, participer aux cours de premiers secours ou encore découvrir le mayak-polo.

Découvrez le programme complet et n'hésitez pas à réserver un Pass pour les prochaines vacances !

Abdel Abu El Hassan,
délégué à la Cohésion sociale

Prix du Pass : 65 fr. pour le premier enfant et 60 fr. pour les suivants.

Infos : pv-morges.ch

Quiz

Connaissez-vous la ville de Morges sous toutes ses facettes ? Défiez votre culture générale en répondant à ces 9 questions !

1. Sous quel type d'édifice est située cette enseigne ?

a. Un hôtel
b. Un musée
c. Une boulangerie

2. Que représente le blason de Morges ?

a. Le lac Léman
b. Les rivières de la ville
c. Les deux

3. Que trouve-t-on sous les toits de l'Hôtel de Ville ?

a. Des nids d'hirondelles b. Les archives de la Ville
c. Un écusson gravé

4. Dans quelle rue est caché cet écusson représentant l'ancienne poste ?

a. La Grand-Rue
b. La rue de la Gare
c. La rue Louis-de-Savoie

5. Quel était le prénom du Dr Yersin, qui a donné son nom à une rue de la ville ?

a. Gustave
b. Alexandre
c. Jacques

6. Cette année, une œuvre nommée « Silver Parrot » a été installée à Morges. De quoi s'agit-il ?

a. D'un buste d'Igor Strawinsky
b. D'une tulipe géante c. D'un perroquet

7. Cette roche a été édifiée en l'honneur de M. Forel dans le Parc de l'Indépendance. Lequel des trois cousins s'agit-il ?

a. François-Alphonse Forel, le scientifique
b. Alexis Forel, l'artiste
c. Auguste Forel, le psychiatre

8. Quelle année est considérée comme la date de fondation de la ville ?

a. 1286 b. 1291 c. 1315

9. Ce beau bâtiment n'a pas toujours été l'Office du tourisme de Morges. Quelle était autrefois sa fonction ?

a. Un poste de police
b. Une douane
c. Une gare routière

Réponses : 1b – 2b – 3a – 4c – 5b – 6b – 7a – 8a – 9b

Yasmine Tall, stagiaire en communication